

## 2. Le chant des Psaumes au XVI<sup>e</sup> siècle

Au début de la Réforme, la tentation de la réaction était grande. Ulrich Zwingli, réformateur de Zurich, musicien de surcroît, pensait que la seule solution au mauvais chant serait l'abolition du chant<sup>9</sup>. Est-ce à Zwingli que répondait Martin Bucer (de Strasbourg) en 1524 déjà ?

Ceux qui rejettent le chant de la communauté de Dieu... sont peu instruits du contenu de l'Écriture comme de l'usage des premières Églises apostoliques, qui, partout, ont loué Dieu aussi par des chants<sup>10</sup>.

Le chant protestant s'enracinera dans le *sola Scriptura*. « Les différents courants réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle ont voulu introduire le chant en langue vulgaire pour en faire un véhicule de l'Écriture<sup>11</sup>. » La Bible ne servait pas exclusivement à la prédication ou à la lecture, mais aussi comme source de chant capable lui aussi de transmettre l'Évangile.

Johann Brenz (pasteur luthérien) distingue trois formes de prédication, celle qui se tient du haut de la chaire, la plus importante, celle qui se fait par la lecture, celle enfin qui a le chant public pour moyen d'expression. Luther également, assimile à plusieurs reprises le chant au prêche, utilisant notamment l'expression de « prédication sonore »<sup>12</sup>.

Dans cette « prédication sonore » promulguée par la Réforme, les Psaumes ont la place d'honneur. Évidemment, quand on pense

---

9. Zwingli a même entraîné son disciple Conrad Grebel dans cette voie. En 1524, Grebel, en voie de devenir anabaptiste, critique les efforts de Thomas Müntzer qui voulait rendre le chant en langue vulgaire pour la population paysanne. À cause de son devenir triste, l'histoire n'a pas rendu suffisamment hommage aux efforts musicaux de Müntzer. Dans l'édition critique des écrits de Thomas Müntzer (Günther Franz, *Thomas Müntzer Schriften und Briefen : kritische Gesamtausgabe*, Gütersloh, Gerd Mohn, 1968), des centaines de pages sont consacrées à rendre le chant et la liturgie en langue vulgaire. En tout cas, il est heureux que les descendants anabaptistes et mennonites de Conrad Grebel n'aient pas suivi son avis.

10. Cité par P. Veit, « Le chant, la Réforme et la Bible », p. 660.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 661.

« psaumes chantés », c'est la réforme de Genève qui vient à l'esprit du protestant francophone. C'est oublier, sinon ignorer tout simplement, que la mise en musique des psaumes en langue française à Genève doit beaucoup à la Réforme strasbourgeoise et germanophone<sup>13</sup>. C'est surtout à Strasbourg et grâce à Martin Bucer (à qui Jean Calvin est très redévable)<sup>14</sup> que l'on constate l'importance du chant et des Psaumes dans la compréhension protestante du *sola Scriptura*.

À Strasbourg [...] les cantiques sont majoritairement des versifications de psaumes, selon la règle fixée par Martin Bucer en 1524 : « Nous n'admettons aucune prière ni aucun chant qui ne soit tiré des Écritures, et puisque ce qui est pratiqué dans la communauté de Dieu doit contribuer à rendre chacun meilleur, nous ne devons prier ni chanter autrement que dans la langue allemande commune pour que le laïc puisse dire Amen<sup>15</sup>. »

Le premier psautier complet mis en musique a été publié à Augsbourg en 1537 sous la direction de Jacob Dachser, désigné à tort par Patrice Veit comme « un des chefs de file du mouvement anabaptiste ». En fait, au moment où Dachser publie ce psautier, il n'est plus anabaptiste<sup>16</sup>, mais cette référence nous rappelle l'importance du chant et des psaumes dans le mouvement anabaptiste. Dans *La Discipline de Berne* (qui date des années 1525-1527), parmi plusieurs recommandations pour la vie cultuelle et spirituelle en situation de

- 
13. « L'importance accordée aux psaumes est une caractéristique des recueils strasbourgeois et, plus généralement, de ceux de l'Allemagne du Sud » (*ibid.*, p. 663).
  14. Matthieu Arnold, « Le séjour de Calvin à Strasbourg (1538-1541), simple parenthèse ou étape capitale dans la biographie du Réformateur? Enquête historiographique », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, tome 155, janvier-février-mars, 2009, p. 321-334.
  15. P. Veit, « Le chant, la Réforme et la Bible », p. 663.
  16. *Ibid.* En fait, si Dachser était effectivement l'un des dirigeants de la communauté anabaptiste d'Augsbourg, il est revenu à l'Église luthérienne après trois ans d'emprisonnement et d'incessants appels du clergé pour qu'il renonce à ses convictions anabaptistes. Voir à ce propos (ainsi que pour plus de renseignements sur la carrière musicale de Dachser) Christian Hege, « Dachser, Jakob (1486-1567) », *Global Anabaptist Mennonite Encyclopedia Online*, 1955 (<http://www.gameo.org/encyclopedia/contents/D17.html>; consulté le 17 juillet 2012).

clandestinité, il est dit de manière très claire : « il leur faudra lire le psautier chaque jour chez eux<sup>17</sup>. » De même, le chant des anabaptistes prend au sérieux les psaumes. Les communautés anabaptistes connaissent les psautiers de langue allemande et la branche houtte-rienne publie son propre psautier au milieu des années 1540<sup>18</sup>. Le recueil des chants des anabaptistes suisses (*Ausbund*)<sup>19</sup> fait chanter des psaumes entiers, ainsi que de nombreuses citations des Psaumes. Mais revenons à Jacob Dachser.

Par l'édition de son psautier à Augsbourg, Dachser participe à un débat entre luthériens et réformés qui concerne la littéralité nécessaire ou non des traductions destinées au chant.

Mais parce que beaucoup de simples et bons chrétiens, qui reconnaissent l'utilité d'un tel chant, s'offusquent de ce que plusieurs psaumes sont mis en chant avec plus de mots que dans le texte, au point que le sens même du psaume s'en trouve presque complètement perdu, à cause des illettrés, j'ai essayé de mon mieux de recomposer en chant presque tout le Psautier, non seulement d'après le sens mais aussi d'après les mots du Psautier imprimé en allemand<sup>20</sup>.

Deux ans plus tard, à Strasbourg, Calvin répondra aux besoins de la communauté francophone dont il est pasteur.

L'influence des psaumes strasbourgeois ne se limite pas au seul espace germanique. Ils serviront aussi de modèle à Calvin pour son chant d'assemblée. Le petit recueil de 1539 mis au point par Calvin, alors réfugié à Strasbourg (1538-1541), pour la communauté fran-

- 
17. *La Discipline de Berne*, dans Claude Baecher, *Michaël Sattler. La naissance d'Églises de professants au XVI<sup>e</sup> siècle*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2002, p. 71.
  18. Galen A. Peters, sous dir., *The Earliest Hymns of the Ausbund*, trad. R.A. Riall, Kitchener, Pandora, 2003, p. 27.
  19. *Ausbund das ist. Etliche schöne Christliche Lieder, wie sie in dem Gefängnis zu Passau von den Schweizer-Brüdern und von anderen rechtläubigen Christen hin und her gedichtet worden*. Ce recueil, édité en 1583 et encore utilisé aujourd'hui dans les communautés amish, contient des chants qui remontent aux années 1520.
  20. J. Dachser cité par P. Veit, « Le chant, la Réforme et la Bible », p. 669. Voici le fond du débat : « Entre chant réformé et luthérien se révèlent deux façons d'aborder l'Écriture, deux langages bibliques différents, l'un parlant *avec* les mots de la Bible (réformé), tandis que l'autre s'exprime à partir d'elle » (*ibid.*, p. 671).

çaise de cette ville, s'inspire en effet directement du chant de la capitale alsacienne<sup>21</sup>.

La tradition luthérienne chantera les Psaumes, mais aussi d'autres textes bibliques, ainsi que des compositions tirant leur inspiration des Écritures mais sans en être de simples extraits. La tradition réformée sera plus stricte pour la mise en paroles des Psaumes ; de plus, elle, limitera le chant d'assemblée au psautier<sup>22</sup>. Calvin s'inspire de saint Augustin pour souligner l'importance de chanter des paroles bibliques. Après son retour à Genève de Strasbourg en 1541 il approfondit sa « théologie du chant » dans son traité *La forme des prières et chantz ecclasiastiques* de 1542. Pour le réiformateur, le chant doit s'ancre dans l'Écriture. Voici ce qu'il dit, dans son français du XVI<sup>e</sup> siècle :

Or ce que dit S. Augustin est vray, que nul ne peut chanter choses dignes de Dieu, sinon qu'il l'ai receu d'iceluy : parquois quand nous aurons bien circuy par tout pour chercher cà et là, nous ne trouverons meilleures chansons ne plus propres pour ce faire, que les Psaumes de David : lesquelz le saint Esprit luy a dictz et faitz<sup>23</sup>.

Cette réflexion trouvera sa concrétisation dans l'impression du psautier genevois, qui sera « la plus grande entreprise d'édition du siècle<sup>24</sup> » (plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires) et sera le cœur du chant réformé francophone.

Les Psaumes de Marot et de Théodore de Bèze à une voix constituèrent le seul chant à pénétrer dans les temples réformés et le demeurèrent, dans leur forme de 1562, pendant plus d'un siècle<sup>25</sup>.

---

21. *Ibid.*, p. 664.

22. « S'inspirant des positions du réiformateur strasbourgeois, Calvin se montre plus catégorique encore, se limitant aux seuls psaumes... » (*ibid.*, p. 663). « L'esprit de fidélité au texte biblique sans sortir du cadre scripturaire guide, du reste, les auteurs du Psautier huguenot, Clément Marot et Théodore de Bèze, dans leur traduction » (*ibid.*, p. 669).

23. Robert Weeda, « Le Psautier a conquis l'Europe », *Les Psaumes de la Réforme, Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, tome 158, avril-mai-juin, 2012, p. 283-302. La citation de Calvin renvoyant à Augustin se trouve à la page 285.

24. P. Veit, « Le chant, la Réforme et la Bible », p. 665.

25. *Ibid.*, p. 663.

Le psautier marquera profondément la culture et la mentalité réformées, « devenant avec la Bible, le fondement de la culture huguenote<sup>26</sup> ». Les bibles du XVI<sup>e</sup> siècle sont grandes et chères, pas toujours accessibles à tous. En revanche, le psautier est petit, facile d'utilisation et abordable sur le plan financier. « Il est aussi un livre de piété à usage quotidien, réunissant après chaque psaume des prières qui en prolongent la portée édifiante<sup>27</sup> [...]. »

Ce phénomène si important contribuera à façonner la mentalité et la piété protestante, au point qu'il faudra le combattre. Le « nouveau chant protestant » fera partie des polémiques entre catholiques et protestants (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) et montrera l'importance de la musique dans la formation théologique et la spiritualité des fidèles. Au Moyen Âge, on évoquait parfois le principe « *lex orandi lex credendi* », ce qui signifie *grosso modo* que la liturgie, c'est-à-dire ce qui est prié ou chanté régulièrement, devient aussi (pour le meilleur ou le pire) source de théologie. L'effet « dans la durée » du chant protestant semble confirmer cette réalité<sup>28</sup>.

L'impact des cantiques protestants touchait aussi les milieux catholiques et un jésuite de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle estimait même que les cantiques de Luther « avaient tué plus d'âmes que ses écrits et ses propos »<sup>29</sup>.

En 1582, Kaspar Ulenberg, luthérien converti au catholicisme fera paraître un psautier catholique pour contrer l'influence des psaumes protestants allemands. Ulenberg écrit :

Car comment aurait-on confiance en des gens qui peuvent falsifier la Parole de Dieu et les saints Psaumes de façon si perverse, les dénaturer par des coupures et des ajouts, les forcer à des opinions absurdes à leur avantage ou y injecter le poison de leur fausse doctrine<sup>30</sup> ?

---

26. *Ibid.*, p. 678.

27. *Ibid.*

28. « Ainsi, psaumes et cantiques, le plus souvent appris par cœur, ont largement contribué à ouvrir les Écritures au peuple, les mélodies permettant d'apprendre et de graver dans les mémoires les passages bibliques » (*ibid.*, p. 679).

29. *Ibid.*, p. 673.

30. *Ibid.*, p. 675.

De même, plusieurs efforts pour réduire l'influence grandissante du psautier huguenot verront le jour en France. L'évêque David Godeau publie par exemple des *Paraphrases des Pseaumes de David* (1645, 1648). Dans sa préface, il reconnaît l'importance du Psautier pour l'identité réformée.

Savoir les psaumes par cœur est, parmi les protestants, comme une marque de leur communion ; et, à notre grande honte, aux villes où ils sont en plus grand nombre, on les entend retentir dans la bouche des artisans, et, à la campagne, dans celle des laboureurs, tandis que les catholiques, ou sont muets, ou chantent des chansons déshonnestes<sup>31</sup>.

Les paraphrases de Godeau n'auront pas l'effet escompté et aboutissent à l'interdiction pure et simple du chant des Psaumes.

À partir de 1661, date où un arrêt du conseil interdit aux protestants de chanter les psaumes hors des temples, ceux-ci s'emparèrent des paraphrases de Godeau pour les chanter dans les maisons, jusqu'à ce qu'un nouvel arrêt défende, de façon générale, le chant des psaumes en français<sup>32</sup>.

### 3. Et aujourd'hui ?

Le chant des psaumes par les protestants français dérangeait à tel point que l'Église catholique pensait qu'il fallait l'interdire. Force est de constater qu'une interdiction ne serait plus nécessaire aujourd'hui, car les psaumes ne sont plus chantés dans les milieux évangéliques professants. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils l'ont été continuellement dans l'Église chrétienne, orthodoxe, catholique ou protestante. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres formes de chants (cantiques) commencent à remplacer petit à petit les psaumes<sup>33</sup>. Que ce soit par l'héritage des chants du réveil ou du renouveau charismatique, le peuple évangélique, tout en se réclamant de la

---

31. *Ibid.*, p. 676.

32. *Ibid.*, p. 675.

33. B.K. Waltke & J.M. Houston, *The Psalms as Christian Worship*, p. 38.

Réforme, chante peu les psaumes, et lorsque c'est le cas, il s'agit souvent de « bouts » de psaumes pris hors contexte<sup>34</sup>.

La culture biblique de notre société est en voie de disparition et celle de nos communautés régresse. N'en déplaise aux prédicateurs, ce qui est chanté reste ancré dans la mémoire. Autrement dit, le chant est à prendre très au sérieux. Si nous ne voyons pas de raison de limiter le chant chrétien aux psaumes, la simple lecture du psautier confirme la pauvreté de beaucoup de chants actuels. Non seulement les psaumes ne sont plus chantés en entier, mais beaucoup des thèmes qu'ils abordent n'entrent plus en ligne de compte dans la musique chrétienne contemporaine et le répertoire du passé, surtout celui du Psautier, est peu utilisé.

Ignorer l'histoire est source de pauvreté pour nos Églises. Pauvreté théologique, culturelle et musicale. Retourner à l'histoire n'est pas un simple effort pour revenir à un contexte qui n'est plus le nôtre afin de le reproduire. C'est nous rendre compte que nous ne sommes pas les premiers. Bien au contraire, nous faisons partie d'une « histoire longue » et si nous nous laissons enfermer exclusivement dans notre contexte et dans nos questions, l'Écriture ne peut pas nous parler avec toute sa force.

---

34. « La psychologie moderne et les chants de louange ont remplacé l'étude holistique des psaumes et leur chant pour ce qui est de nourrir la vie spirituelle et d'enrichir l'adoration de l'Église. Le résultat est la perte, dans la vie de piété, des racines musicales et poétiques profondes de l'Église » (*ibid.*, p. 11).